

Adressage Communal



POUR FACILITER LA VIE DES
MORILLONNAIS

La commune de Morillon ne dispose pas à ce jour d'un système d'adressage communal.

Ce manquement induit de nombreuses difficultés au quotidien pour les particuliers mais également aux fonctionnements des services publics (postes, pompiers, SAMU, livraisons diverses...).



Par conséquent les élus de la commune de Morillon ont initié depuis quelques temps une démarche pour réaliser l'adressage communal sur le territoire.

Les services municipaux travaillent sur ce projet avec le cabinet spécialisé CICL. Les bureaux d'études de ce dernier ont effectué une première phase de géolocalisation au cours de laquelle ils ont répertorié, l'ensemble des voiries, impasses et places. Ils ont ensuite attribué les nouvelles numérotations applicables à toutes les habitations en fonction d'un système métrique.

**PLACE DE
LA MAIRIE**

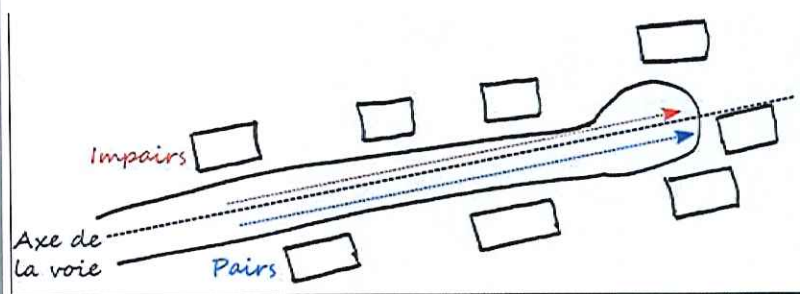
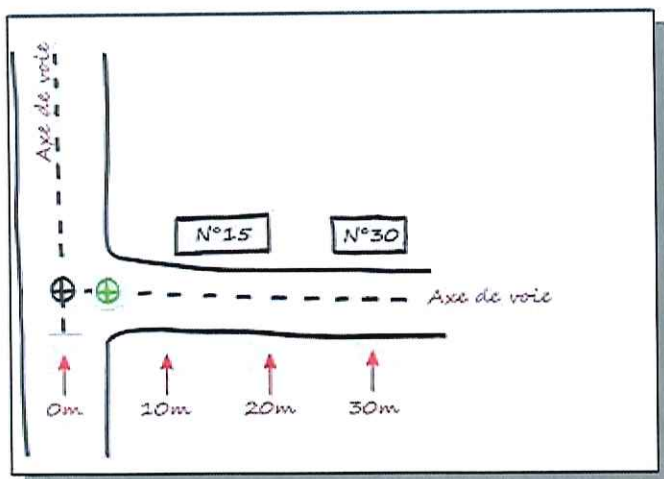


Une donnée
utilisée au
quotidien



LE SYSTÈME MÉTRIQUE

IL permet d'attribuer, sans contestation, un numéro d'adresse à chaque habitation et chaque bâtiment en fonction de sa distance par rapport à un point zéro. Les nouveaux numéros seront donnés de manière croissante, allant du centre vers la périphérie. Ils seront multipliables à l'infini en fonction des besoins.



CE PROJET DE NUMÉROTATION MÉTRIQUE EST INDISPENSABLE POUR LA
BONNE GESTION DE LA COMMUNE, POUR SON DÉVELOPPEMENT, LE
CONFORT ET LA SÉCURITÉ DE TOUS LES USAGERS.

Un comité de pilotage composé d'une partie des élus de la commune s'est réuni à plusieurs reprises afin d'attribuer des noms aux voies existantes sur le territoire.

Le Comité a souhaité conserver, autant que possible, les noms historiques des hameaux et lieux-dits.

